

## ANNONCE DE COMMERCE DE LA MAISON GRIMOD DE LA REYNIÈRE.

Une distraction nous a fait attribuer à la *Revue de Paris* les articles sur Grimod de la Reynière, de M. Desnoireterres, qui avaient été publiés dans la *Revue française*. Le compilateur de ces lettres, peu au courant du journalisme parisien, a commis ce *lapsus calami* malgré la couleur bien différente qui distingue la couverture de ces deux Revues. Il pense que chacune d'elles est assez riche de son propre fonds pour ne pas se formaliser de cette inadvertance. En attendant la suite de ces lettres, et comme complément à celles d'octobre, voici une annonce imprimée du commerce de leur auteur; nous en devons la connaissance à M. Jacquet qui nous a permis d'en prendre copie; elle nous a paru curieuse, comme étant un reflet du tour original de l'esprit de Grimod, même dans les choses les plus ordinaires.

### GRIMOD ET COMPAGNIE,

Négociants, au *Magasin de Montpellier*, à Lyon, ont réuni à leur Commerce d'ÉPICERIE, DROGUERIE ET PARFUMERIE, en gros, une

FABRIQUE DE BRODERIE dans tous les genres. On y trouvera Habits, Vestes, Gillets, et Articles pour Femmes, brodés dans les goûts les plus nouveaux, et à des prix très-moûdérés.

LES DITS Sieurs continuent de faire la Commission dans toutes les Marchandises de leur ville, comme Etoffes de Soie, Draperie, Chapellerie, Bas de Soie, Parasols, Livres, Marrons, Comestibles, Cervelas, Mortadelles, Pâtés-Velay, et autres articles de la Fabrique de Lyon. Ils procurent ces objets au même prix que les Fabricants, et prennent en retour des Marchandises du Levant, Epiceries, Drogueries, Denrées indigènes ou d'Amérique, ou *du papier fait* sur les principales places de l'Europe.

Ils sont connus pour ne tenir dans chaque genre que la première qualité, et pour vendre à *Prix fixe*.

Ils se chargent d'expédier en droiture, pour telle destination que ce soit, toutes les Marchandises qui leur sont commises; et ils ont, dans les principales villes de France, et sur-tout dans les Ports de mer, des Commissionnaires affidés chargés de retirer tout ce qui leur est adressé.

Ledit Magasin public, deux fois par mois, un Cours de toutes ses *Épiceries, Drogueries*, et autres denrées exotiques dont les prix sont nécessairement sujets à varier, par les rapports qu'ils ont avec les événements politiques des quatre parties du Monde.

On le fera passer franc de port aux personnes qui le désireront.

M DCC XCH